

**Ministère de l'Ecologie, de l'Energie,
du Développement durable et de
l'Aménagement du Territoire**

La Défense, le - 5 MAR. 2009

M.S.A.B.U Converting
Z.I Nord – 2, Rue Henri Laugier

F – 13200 ARLES

OBJET : Demande d'homologation d'un produit rétro réfléchissant pour plaque d'immatriculation.

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre demande d'homologation d'un produit rétro réfléchissant pour plaque d'immatriculation :

Marque : AURA OPTICAL SYSTEMS

Type : AURA – 114 blanc – non adhésivé

Nom et adresse du fabricant du dispositif :

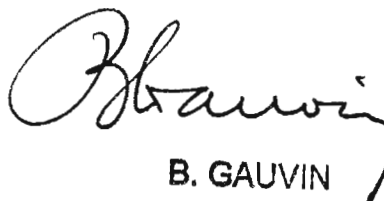
M.S.A.B.U Converting

Z.I Nord – 2, Rue Henri Laugier - F – 13200 ARLES

je vous informe, qu'en application des dispositions des articles du Code de la Route R 317-8, R 317-9, R 322-1 à R322-11 et compte tenu du procès-verbal de l'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivré le 19/02/2009 sous le numéro 08/08003, ce produit est agréé sous le numéro :

TPMR 08216

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.



B. GAUVIN

■